AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-5-76 - 19358

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57

50 francs

1976 - n° 17

VIGNE -

MILDIOU

Les pluies du 9 et 10 mai atteignant de 20 à 50 mm selon les postes d'observation, ont affecté principalement le GARD, l'HERAULT et l'AUDE (en partie). Elles rendent nécessaire l'exécution d'un traitement, ou son renouvellement, dans les vignes présentant des grappes dégagées :

- notamment dans les zones où des foyers primaires ont été décelés : Costière du Gard (régions de NIMES, SAINT-GILLES, REDESSAN, BEAUCAIRE), régions de SAINT COME (30) et de MONTPELLIER (34) et vallée de l'Hérault ;

- dans les zones où l'eau a stagné : basse vallée de l'Aude.

Les risques d'attaques sont importants sur le littoral de la vallée de l'Hérault à la vallée du Rhône et dans les zones citées ci-dessus.

<u>Ce traitement généralisé devra être exécuté avant le 17 mai.</u>

Dans le Roussillon, les pluies ont été assez faibles ; aucun foyer primaire n'a été signalé à ce jour.

OIDIUM

Cette maladie manifeste sa virulence dans les vignes négligées à ce jour (cépage CARIGNAN). Le soufrage doit être effectué d'urgence dans ces situations.

Il convient, dans les parcelles déjà traitées , de renouveler le traitement à l'aide de soufre en poudre, ou à l'aide de soufre micronisé mouillable.

ACARIENS

Des dommages dus aux acariens sont signalés dans les vignes notamment dans l'Aude, mais aussi dans l'Hérault et le Gard.

Les interventions précoces, localisées, notamment en cas de freinage du développement de la végétation -comme il a été conseillé- permettent de juguler les pullulations.

Dans le cas de détection importante, effectuer le traitement dès que possible.

PYRALE

Des montées de chenilles sont signalées dans le Gard et l'Hérault, dans les zones habituellement infestées. Ce ravageur est en recrudescence : le traitement s'impose d'urgence dans certaines parcelles (zones à l'est de Montpellier et région de Marseillan (34)).

P.1181

EUDEMIS (Région de Perpignan, Narbonnais, Minervois, Basse Vallée de L'Hérault)

Les pontes sont observées depuis la fin de la semaine dernière dans certaines vignes du Narbonnais, du Minervois et de larégion de PERPIGNAN. Les conditions climatiques ont été favorables à nouveau à leur évolution.

Le vol ayant été fortement perturbé par les conditions climatiques, il est probable que le dépôt des pontes sera extrêmement variable selon les parcelles. Aussi le repérage de leur importance est-il recommandé, avant d'effectuer le traitement.

Si l'on désire employer la méthode préventive (avant l'apparition des dégâts) envisager le traitement vers la fin de la semaine (autour du 17 mai) dans les régions citées.

Dans la région de PERPIGNAN, on pourra recourir aux produits permettant la lutte curative, dès le repérage des premiers dégâts dans les vignes habituellement attaquées.

Une prochaine note détaillera les modalités de lutte.

POMMIER & POIRIER

TAVELURE

Un traitement est à nouveau nécessaire contre cette maladie qui trouve des conditions extrêmement favorables à son installation. La protection devra être assurée par des traitements répétés dans les vergers où des foyers ont été décelés.

PECHER

PUCERON FARINEUX

La lutte contre ce puceron peut être menée avec succès si l'on emploie actuellement un produit insecticide systémique (méthyl demeton par exemple) contre ce ravageur difficile à combattre plus tardivement.

L'efficacité du produit est favorisé par une végétation active des arbres traités.

CERISIER

MOUCHE DE LA CERISE

En vue d'assurer la protection des variétés tardives Reverchon, Napoleon, contre ce ravageur, il est recommandé d'effectuer deux pulvérisations à dix jours d'intervalle. On commencera lorsque la variété Jaboulay arrive à maturité

Rappelons que les délais d'emploi doivent être strictement respectés.

15 jours - oléoparathion, fenthion,
10 jours - diméthoate,
7 jours - formothion.

COLZA

PUCERONS

Des colonies de pucerons sont signalées dans la région de CASTELNAUDARY (11), SALLES S/L'HERS (11) BARJAC (30). Intervenir éventuellement à l'aide de pirimicarbe (Pirimor).

Le Chef de Circonscription, V. LAGAUDE

L'Ingénieur, M.TISSOT

Tirage du 11 mai 1976 - 1475 exemplaires
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles-Place Chaptal-MONTPELLIER
Le Directeur P.JOURNET - n° d'inscription PP 531 AD